

Formulaire de demande

Désignation de bien à valeur patrimoniale en vertu de la partie IV de la Loi sur le patrimoine de l'Ontario

Assurez-vous que votre demande de désignation comprend :

1. un formulaire de demande dûment rempli et signé;
2. une photographie aérienne ou une carte du site et des photographies (historiques ou actuelles) de l'extérieur du bâtiment, des éléments paysagers et des caractéristiques de l'intérieur qui font l'objet de la demande de désignation.

Faites parvenir le formulaire dûment rempli à :

Planification du patrimoine

613 580 2463

patrimoine@ottawa.ca

Le personnel de la Section du patrimoine confirmera la réception de votre demande, vous fournira le délai approximatif de traitement et vous demandera des renseignements supplémentaires au besoin. Il examinera votre demande pour voir si votre bien satisfait les critères de désignation en vertu de la Loi sur le patrimoine de l'Ontario. Vous serez avisé si le bien ne satisfait pas ces critères.

Critères d'évaluation des édifices historiques potentiels, Règlement de l'Ontario 09/06

Un bien peut être désigné en vertu de l'article 29 de la Loi s'il répond à un ou plusieurs des critères suivants qui permettent d'établir s'il a une valeur ou un caractère sur le plan du patrimoine culturel :

1. Le bien a une valeur au plan de la conception ou une valeur physique parce que, selon le cas :
 - il est un exemple rare, unique, représentatif ou précoce d'un style, d'un type, d'une expression, d'un matériau ou d'une méthode de construction,
 - il présente un intérêt artistique ou artisanal exceptionnel,
 - il reflète un degré élevé de réalisation technique ou scientifique.
2. Le bien a une valeur historique ou associative parce que, selon le cas :
 - il a des liens directs avec un thème, un événement, une croyance, une personne, une activité, une organisation ou une institution qui est important pour une communauté,
 - il présente, ou a le potentiel de présenter, des renseignements qui contribuent à comprendre une communauté ou une culture,
 - il illustre ou reflète le travail ou les idées d'un architecte, d'un artiste, d'un constructeur, d'un concepteur ou d'un théoricien qui est important pour une communauté.
3. Le bien a une valeur contextuelle parce que, selon le cas :
 - il est important pour définir, maintenir ou soutenir le caractère d'une région,
 - il est lié physiquement, fonctionnellement, visuellement ou historiquement à son environnement,
 - il s'agit d'un haut-lieu.

Veillez fournir autant d'information que possible sur le formulaire pour aider le personnel de la Section du patrimoine à évaluer votre demande, et inclure une courte bibliographie des sources consultées.

Formulaire de demande

Désignation de bien à valeur patrimoniale en vertu de la partie IV de la Loi sur le patrimoine de l'Ontario

Veillez remplir toutes les sections qui s'appliquent. **Veillez soumettre un formulaire par bien.** Les demandes de désignation doivent être soumises par ce formulaire.

Nom du ou des demandeurs :

Adresse :

Ville : Province : Code postal :

Adresse de courriel :

Téléphone à domicile : Téléphone au travail :

Noms du ou des propriétaires actuels (s'ils sont connus) :

Section 1 : Renseignements sur la consultation préalable

Avez-vous consulté un planificateur de la conservation du patrimoine de la Ville d'Ottawa au sujet de cette demande?

Oui Non

Si oui, veuillez inscrire le nom du planificateur de la conservation du patrimoine que vous avez consulté :

Nom : Date de consultation :

Le bien est-il déjà sur la Liste de référence des biens à valeur patrimoniale ou dans le registre des biens à valeur ou à caractère patrimonial?

Oui Non Incertain

Section 2 : Renseignements sur le bien

Nom actuel ou historique du bien/bâtiment :

Adresse du bâtiment :

Adresse :

Ville : Province : Code postal :

1. Veuillez décrire le bâtiment.

Section 3 : Renseignements pour l'évaluation du patrimoine

1. Quelle est la date de construction du bien (si elle est connue)?

2. Quel est le style architectural ou la méthode de construction du bâtiment?

3. Veuillez décrire les caractéristiques architecturales importantes du bien :

4. Le bien a-t-il un lien direct et significatif avec un thème, un événement, une croyance, une activité, un organisme ou une institution de la communauté? Si oui, veuillez l'expliquer

5. La structure est-elle directement et significativement associée à l'œuvre d'une personne qui a contribué à la communauté, à la province ou à la nation de façon particulière ou remarquable? Si oui, veuillez expliquer :

6. Veuillez désigner l'architecte et/ou le constructeur du bien :

7. Quels événements historiques importants y sont associés?

8. Pourquoi croyez-vous que le bâtiment occupe une place importante dans l'histoire et le développement de la communauté?

9. Veuillez indiquer si le bien est un haut-lieu dans la municipalité et pourquoi :

Section 4 : Renseignements sur la désignation

Je demande aussi la désignation :

- d'un ou plusieurs éléments paysagers du bien;
- d'une ou plusieurs caractéristiques de l'intérieur du bien.

Veuillez inclure des photographies et décrire les caractéristiques de l'intérieur et/ou les éléments paysagers proposés pour la désignation, et expliquer pourquoi ils méritent d'être désignés.

Éléments paysagers :

Caractéristiques de l'intérieur :

Section 5 : Renseignements supplémentaires

Expliquez pourquoi la désignation est importante pour ce bâtiment.

Section 6 : Signature

Je comprends les conditions de la Loi sur le patrimoine de l'Ontario en ce qui concerne la demande de désignation d'un bien et accepte de respecter ces conditions.

Demandeur

Date